

La période de construction budgétaire est une nouvelle fois confrontée à des contraintes économiques en raison des effets encore présents de la crise sanitaire et du terrible conflit qui touche l'Ukraine. L'objectif du groupe majoritaire s'inscrit donc résolument dans une approche de solidarité en préservant le pouvoir d'achat des villabéens. Dès le 1er janvier 2022, nous avons adopté un tarif de repas scolaire et seniors à 1 € pour les 3 premières tranches et avons diminué significativement les autres tarifs.

Nous proposons une nouvelle fois de ne pas augmenter les taux d'impôts communaux pour 2022 et nous renouvelons la mise en œuvre d'un budget participatif de 80 000 €. « C'est vous qui proposez, c'est vous qui vous qui décidez ! »

Nous réitérons notre soutien au tissu associatif en proposant une enveloppe de subventions renouvelée de 120 000 €.

Nous poursuivons notre ambition de développement durable pour notre territoire avec l'opération « 1 000 arbres pour la Villabé, c'est 1 000 arbres pour la planète ! » et l'engagement de récupérer plus de 2 millions de litres d'eau de pluie afin de nous permettre d'économiser 2 millions de litres d'eau potable. Villabé a ainsi obtenu le label « Commune engagée pour la nature ». Après avoir préservé les 130 ha de notre Cirque naturel de l'Essonne qui se trouve à la périphérie de notre commune, nous protégeons le cœur même de Villabé avec la création de deux espaces forestiers, en restaurant les zones humides situées chemin d'Ambreville et en créant un parc à proximité de notre cimetière. Nous travaillons par ailleurs à la création de nouvelles pistes cyclables.

Nous n'oublions pas les échéances électorales à venir et vous demandons humblement d'aller voter afin de faire entendre votre voix ! Choisir l'abstention, c'est prendre le risque de voir monter les extrémismes et populismes. Alors, tous aux urnes !

Nous vous souhaitons un beau printemps et espérons vous voir nombreux lors des manifestations communales et associatives.